

« Le commerce équitable contribue au développement durable. »

Le commerce équitable, c'est une approche concrète du développement durable.

brochure d'Artisans du monde, 2007

Au commencement de l'histoire du commerce équitable, il n'y a aucune référence explicite au développement durable. Et pour cause, l'expression qui sert à désigner cette autre conception du développement, plus soucieuse à la fois de l'environnement et d'équité dans la distribution des richesses, n'apparaît dans les débats publics que dans la seconde moitié des années quatre-vingt, à l'occasion de la publication du rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, en 1987. Rappelons que ce développement durable est censé reposer sur trois piliers :

- Un pilier économique : la poursuite de la croissance de la production pour satisfaire les besoins des populations ;
- Un pilier environnemental : des modes de production moins consommateurs en ressources naturelles et moins polluants ;
- Un pilier social : une redistribution plus équitable des richesses, entre les pays du Nord et du Sud, comme au sein de ces pays.

Rapidement, les acteurs du commerce équitable ont vu le lien qu'ils pouvaient établir entre leur propre approche du commerce international et ce développement durable. De fait, n'offre-t-il pas de nouveaux débouchés aux petits producteurs du Sud

(pilier économique), en les rémunérant mieux et, au-delà, en contribuant à un développement local (pilier social) tout en promouvant des produits bio et en valorisant des espèces traditionnelles, de café notamment (pilier environnemental) ? Désormais, tous les référentiels existant, que ce soit dans les filières spécialisées ou les filières labellisées, comprennent des critères qui, à défaut de faire explicitement référence au développement durable, invitent à une gestion des ressources plus respectueuse de l'environnement. Les standards génériques de FLO, par exemple, exigent des producteurs ou des groupements le respect des législations nationales et internationales relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, aux écosystèmes protégés ou à la gestion des déchets. Ils ajoutent l'interdiction d'utiliser des substances reconnues comme très dangereuses, parmi les pesticides, herbicides, etc.

De leur côté, les entreprises ont compris l'intérêt qu'il pouvait y avoir pour elles à promouvoir le commerce équitable dans la perspective de ce qu'il est convenu d'appeler la RSE (la responsabilité sociale et environnementale d'entreprise).

Résultat : qui dit commerce équitable pense aujourd'hui développement durable, ou inversement. Les manuels et autres guides consacrés à ce développement comprennent inévitablement un chapitre au commerce équitable. De même, les enseignants en charge de l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD), intégrée depuis 2004 dans la scolarité des élèves de collèges et de lycées, lui consacrent souvent une place de choix.

Pourtant, la contribution du commerce équitable à un développement durable reste encore à vérifier, au regard précisément des trois piliers rappelés plus haut :

– Le pilier environnemental : si la plupart des produits du commerce équitable répondent à des normes environnementales ainsi que sanitaires, tous les produits alimentaires équitables ne sont pas nécessairement bio. Même l'artisanat issu du commerce équitable n'est pas toujours exempt de reproches. La fabrication de nombre d'articles artisanaux participe à la dégradation des ressources naturelles comme, par exemple, la sculpture artisanale sur bois au Ghana ou en Inde, qui se traduit par des prélèvements excessifs sur les zones forestières (d'après une évaluation pour le compte d'Oxfam).

Enfin, et ce n'est pas la moindre objection, on peut se demander dans quelle mesure ce commerce contribue au développement durable dès lors qu'il encourage les échanges entre des pays du Nord et du Sud, donc le transport sur longue distance, synonyme de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. C'est l'objection adressée par les tenants de la « décroissance », qui prônent le retour à des circuits courts comme les Amap*.

Objection majeure, mais qui ne vaut pas pour les produits-phares du commerce : le café, le thé et la banane, cultivés uniquement dans les pays du Sud. Sauf à en priver définitivement les consommateurs occidentaux.

– Le pilier social : à trop se focaliser sur les petits producteurs, partisans ou simples observateurs du commerce équitable n'ont pas toujours porté leur attention sur les salariés ou les autres catégories de travailleurs intervenant sur l'ensemble de la chaîne, de la production à la commercialisation, en passant par la transformation et le transport. Or, dans ce secteur, les conditions de travail sont loin de satisfaire aux exigences de l'Organisation internationale du travail (OIT). Rappelons aussi le sort des caissières

des enseignes de la grande distribution, contraintes à des emplois à temps partiel ou aux horaires atypiques, de surcroît mal rémunérés...

– Le pilier économique : en l'état actuel des études d'impacts disponibles, l'essor du commerce équitable, tel qu'il apparaît à travers le volume des produits, ne s'est pas traduit par un décollage économique systématique des villages concernés. L'heure est davantage à l'apparition d'« îlots de prospérité », pour reprendre l'expression d'Alix Rancurel, auteur du *Commerce équitable entre l'Europe et l'Amérique latine* (L'Harmattan, 2006).

En plus de ces différents constats, d'aucuns considèrent que le commerce équitable n'est qu'une forme de néocolonialisme, au sens où il maintient les producteurs des pays du Sud dans une relation de dépendance à l'égard des pays du Nord et de leurs consommateurs et importateurs, dont ils doivent satisfaire les exigences de qualité. En outre, le commerce équitable encouragerait une substitution des productions d'exportation aux productions vivrières, sans garantir une réelle amélioration des revenus. En promouvant les produits dans la grande distribution, il participe à la société de consommation. D'autant qu'à bien y réfléchir, tous les produits aussi bien alimentaires qu'artisanaux sont loin d'être tous indispensables. Illustration avec ces fleurs coupées labellisées Max Havelaar, produites au Kenya. Certes, le cahier des charges garantit des conditions de travail satisfaisantes pour les ouvrières. En outre, le bilan énergétique de ces fleurs est, même en prenant en compte les conditions de transport, moindre que celui des fleurs produites dans les serres chauffées de Hollande. Mais, comme l'écrivent joliment Jérôme Ballet et Aurélie Carimentrand, est-il besoin d'« exprimer ses sentiments amoureux à travers une

rose en plein hiver » ? Assurément, l'assimilation du commerce équitable au développement durable est abusive. Le commerce équitable a cependant le mérite de sensibiliser le commun des mortels aux enjeux de la mondialisation, d'induire des changements de comportement de consommation, etc. Autant d'aspects dont la connaissance prédispose à une meilleure prise de conscience de la nécessité d'un développement durable...